

<b>INSCRIPTION ASBL EPN</b>	<b>ANNEE</b>		<b>Ecole de Plongée sous-marine de Namur</b> ASBL fondée en 1959 - N04 Piscine de Salzinnes Place A.Ryckmans, 18 5000 Namur
---------------------------------	--------------	---	---

<b>MEMBRE FEDERATION</b>	
NOM	
PRENOM	
LIEU/DATE DE NAISSANCE	
N° POSTAL/LOCALITE	
RUE ET N°	
TEL N°	
GSM N°	
E-MAIL	
Coordonnées ICE	

La visite médicale doit être postérieure au 01/09 pour être valable l'année suivante.  
 La VM est facultative pour s'inscrire à l'EPN mais nécessaire pour obtenir la carte CMAS annuelle et participer aux activités de plongée.

DATE DERNIERE VISITE MEDICALE	
NOUVEL ECG A L'EFFORT SI NECESSAIRE	

**SIGNATURE OBLIGATOIRE APRES LECTURE ;**

Le soussigné accepte les statuts et règlements de l'ASBL EPN. Il adhère comme associé à l'ASBL dont le but est la pratique de la plongée subaquatique. Bien que limitée, il n'ignore pas que la plongée comportera toujours une part de risques. L'associé dispose via sa cotisation d'une assurance auprès de la compagnie ARENA ou ETHIAS suivant le risque couvert. En aucun cas la relation entre un associé et l'ASBL ou entre associés ne peut être assimilée à une relation contractuelle prestataire de service, client. Sauf notification écrite au secrétariat, il autorise, dans la limite légale, la diffusion de son image. Pour un **mineur d'âge**, la signature d'un des parents ou du tuteur légal, précédée de la mention "bon pour pouvoir" est requise.

DATE	SIGNATURE

**RECU**

Montant versé		le	CB BELFIUS: BE79 0682 3694 2533
---------------	--	----	---------------------------------